Détours...

photo de J-P Roess : Suzie l'oie de Guinée (second plan) et l'élégante oie Bernache du Canada

Bulletin Municipal de Reichshoffen - Nehwiller

Printemps 2014

Don de sang
lundi 17 février

Challenge J.Jacques WINLING
samedi 22 février

Portes ouvertes au CFAI
samedi 22 mars

Démonstration de broyage
mercredi 26 février

Le Rêve Parisien
samedi 1er février

13e édition des Foulées des Cuirassiers
dimanche 23 mars

Élections municipales - dimanche 23 mars
Résultats

Inscrits :	3883		
Votants :	2429	-	62,55 %
Exprimés :	2326	-	95,76 %
Liste Contino :	639	-	27,47 %
Liste Walter :	1687	-	72,53 %

Sommaire

p. 4 à 5 : Actualités
Les élus du CME de retour sur l'Île Luxembourg
Course du Printemps : c'est parti pour un 13e tour
Exposition de modèles réduits, le retour des miniatures
Un après-midi de contes à Nehwiller
Un logo tout neuf pour le Musée

p. 6 : Municipalité
Les principales décisions du Conseil Municipal
Budget 2014

p. 7 à 10 : Zoom sur... Les 125 ans des Pompiers de votre ville

p. 11 : Cadre de vie
« Zone rencontre »
Rénovation de la ligne ferroviaire Haguenau - Niederbronn
Devoir de mémoire : pèlerinage à Tambov
Pêche : ouverture et cartes

p. 12 à 13 : Au cœur de la cité
Décès de l'ancien 1er adjoint au maire Claude DAMM
Un an plus tard... encore de l'or pour Véro'Mode
Rénovation de l'Altkirch en images
État civil

p. 14 : École
La réforme des rythmes scolaires suit son cours

p. 15 : Calendrier des Manifestations

Mentions légales

Responsable de publication : Monique Pognon.
Rédaction : Aurélie Hild.
Mairie de Reichshoffen - 8 rue des Cuirassiers - 67110 Reichshoffen
Tél. : 03 88 80 89 30 - Fax : 03 88 80 89 40 -
site : www.reichshoffen.fr - courriel : mairie@reichshoffen.fr

Crédit photos : Ville de Reichshoffen.
Impression : Imprimerie Commerciale Niederbronn.
Conception de la maquette : Au 19b - Reichshoffen.

Dépôt légal dès parution.

Édito

Chers citoyens, chères citoyennes,

Le printemps est présent depuis quelques semaines, en bousculant le calendrier, malgré l'un ou l'autre coup de froid. Le 23 mars, les électeurs votants ont exprimé un choix clair et tranché : la grande majorité nous permet de continuer à travailler pour notre commune de Reichshoffen-Nehwiller, pour vous toutes et tous et pour les services publics. Nos plus chaleureux remerciements pour votre confiance renouvelée.

Le printemps permet au jardinier de reprendre ses activités dans son potager, ses vergers, ses espaces verts, non sans avoir préparé les choses cet hiver, grâce au travail effectué les années précédentes. Il peut mettre en place ses choix de semis ou de plantations, les projets qu'il souhaite réaliser tout en réparant les dégâts plus ou moins importants de l'hiver. Il en est de même pour notre commune. Ainsi après la « mauvaise saison », depuis quelque temps, des réparations sont en cours, comme tous les ans, tant sur nos bâtiments communaux que dans les voiries (ici des pavés, là les trous en formation, etc.). Ceci n'a rien d'exceptionnel.

Cet hiver nous avons procédé au vote du budget 2014, des orientations de fonctionnement et d'investissements en cohérence avec les bons résultats des années précédentes. Ce programme se réalisera au fil de l'année et devra prendre en compte les aléas tant politiques, économiques que météorologiques, après les décisions de réalisation par le Conseil Municipal.
Exemple : le marquage au sol ne peut se faire que dans certaines conditions (température, humidité...).

Les rencontres avec les habitants concernés par tel ou tel projet auront lieu comme d'habitude. Il en va de même des nombreuses activités et manifestations. Avec ces nombreux bénévoles et habitants volontaires, nous animerons la commune avec un « dynamisme partagé ».

Le retour des cigognes sur le nid du toit du Musée et la présence accrue d'animaux au Plan d'eau sont de beaux signes de continuité. Le printemps est cette période de renouveau régulier et de nouveauté.

Je vous souhaite un agréable printemps.
Votre Maire,
Hubert Walter

Les élus du CME de retour sur l'Île Luxembourg

Les jeunes du CME, très intéressés par le projet d'aménagement, ont fait de nombreuses propositions.

Les jeunes élus du Conseil Municipal des Enfants (CME), après avoir étudié le plan d'aménagement de l'Île Luxembourg, se sont rendus sur place accompagnés du Maire, du DGS, et de Monique Pognon. Ayant déjà visité les lieux en automne ils ont pu apprécier l'avancement des travaux. Ils ont été étonnés par l'espace et les perspectives visuelles sur le clocher et le moulin seigneurial. De retour dans la salle du Conseil, ils ont proposé de nombreux aménagements touchant la protection de la nature - faune et flore -, la sécurité des promeneurs et le côté pédagogique qu'offrirait un potager qu'ils sont prêts à gérer. De nombreuses idées qui seront développées lors de prochaines séances avec l'appui du RAI (Réseau d'Animation Intercommunal).

En Bref

Chantiers publics

Nous rappelons que pour des raisons de sécurité et de respect des ouvriers, il est strictement interdit de pénétrer sur des chantiers tant privés que publics.

Les panneaux sont en place, votre devoir de citoyen est de les respecter comme ceux du code de la route.

Course du Printemps : c'est parti pour un 13e tour

Samedi 26 avril 2014 aura lieu la 13e édition de la Course du Printemps autour du Plan d'Eau.

La traditionnelle course de printemps est enfin de retour pour le plus grand plaisir des coureurs amateurs comme ceux de haut niveau. Comme à l'accoutumée cinq départs seront donnés selon le programme suivant :

- **Parcours de marche** de 5 km à 15h30 ;
- **Départs enfants** à 16h pour les 2 430 m et 17h10 pour les 1 000 m ;
- **Départs adultes** à 16h30 pour les 5 km et 17h30 pour les 10 km ;
- **Remise des prix** à 19h.

Venez nombreux !

Inscriptions : *www.performance67.com ou par bulletin d'inscription disponible en mairie, chez Fleurs Nicola, au Crédit Mutuel, à la Caisse d'Épargne et à Intersport.*

Exposition de modèles réduits, le retour des miniatures

Du 19 au 21 avril 2014, pendant le week-end de Pâques, Reichshoffen accueillera sa seconde exposition de modèles réduits. Bateaux, véhicules divers, locomotives et beaucoup d'autres seront à découvrir à l'Espace Cuirassiers.

Cette année ce ne sont pas moins de 16 exposants qui ont répondu à l'appel. Venus de tout le Bas-Rhin et même de Moselle et d'Allemagne, les maquettistes présenteront leurs modèles réduits tous plus vrais que nature. Petits et grands s'émerveilleront de la patience, du talent et de l'ingéniosité dont font preuve les modélistes pour réaliser ces reproductions avec autant de détails et de précision. À cette exposition s'ajouteront **la vente de biscuits géants de l'ACAIRN** à 15h le samedi 19, ainsi qu'une petite restauration le dimanche 20 et le lundi 21 toute la journée.

Exposition ouverte le samedi 19 avril 2014 de 15h à 18h, le dimanche 20 et le lundi 21 avril 2014 de 10h à 18h, à l'Espace Cuirassiers (place de la castine à Reichshoffen). Entrée libre. Renseignements à la mairie au 03 88 80 89 30.

Un après-midi de contes à Nehwiller

Le dimanche 16 février, les frères Grimm se sont installés à la salle communale de Nehwiller où une douzaine d'enfants a pu découvrir l'histoire de « Frau Holle ».

Un moment amusant et de partage que les enfants de Nehwiller ne seront pas prêts d'oublier. Cela grâce à l'initiative des parents d'élèves qui ont eu l'idée d'organiser cette animation et à la conteuse, Sylvie Jacob.

Une rencontre conviviale qui s'est terminée, pour le plaisir des gourmands, par la dégustation de café-gâteaux.

Trois de nos élus ont également participé à l'événement et joué les spectateurs : le maire délégué Bernard Muller, le maire Hubert Walter ainsi que l'adjoint aux associations Paul Hecht.

Une expérience à renouveler bientôt et ce ne sont pas les enfants qui seraient contre.

Un logo tout neuf pour le Musée

À l'occasion de la très prochaine ouverture pour la saison 2014, le Musée du Fer s'offre un petit relooking avec une nouvelle charte graphique et un nouveau logo.

Trois rouages pour l'industrie - et le temps - accompagnent la coulée des forges qui remplace les deux « i » des mots Historique et Industriel, tandis que le « u » du Musée symbolise le creuset. Les couleurs rappelent le feu nécessaire à la fonte du minerai et les différents états du métal chauffé puis refroidi.

Un dépliant sera mis à disposition dans les offices de tourisme, à la mairie et dans les lieux recevant du public (gîtes, écoles, commerces...). Il présentera les deux expositions temporaires, les différentes animations prévues au musée ainsi que les sorties thématiques. Les collections n'attendent plus que votre visite !

REICHSHOFFEN
MUSÉE HISTORIQUE & INDUSTRIEL
MUSÉE DU FER

« Peinture d'acier », exposition temporaire du Musée

Le Musée Historique et Industriel accueillera exceptionnellement cette année deux expositions temporaires.

Du 17 mai au 13 juillet, l'artiste reichshoffennois Pierre Gangloff présentera ses œuvres réalisées sur plaques d'acier. La mythologie étant une de ses sources d'inspiration, l'évocation des dieux gallo-romains dans la section achéologique, au sous-sol du musée, l'a interpellé. Le métal, support de création artistique, trouve naturellement sa place au Musée historique et industriel – musée du fer de Reichshoffen. Une deuxième exposition temporaire sera présentée à partir du 23 juillet. Rendez-vous dans le bulletin municipal d'été pour plus d'informations.

Musée Historique et Industriel
Ouvert du 2 mai au 31 octobre
du mercredi au dimanche de 14h à 18h.
9 rue Jeanne d'Arc - Reichshoffen (près de l'église)
Tél. : 03 88 80 34 49

En Bref

Appel aux anciens combattants de la Guerre d'Algérie

Les contingents des classes 1941 et 1942, les sursitaires et les adhérents FNACA ayant accompli une présence de 120 jours au moins en Algérie avant le 2 juillet 1962 et à cheval sur cette date peuvent désormais bénéficier de la carte du combattant à partir de janvier 2014.

Les ayants-droit peuvent se présenter au responsable de section (03.88.09.08.62) et préparer les pièces suivantes :
- Photo d'identité récente ;
- Carte d'identité ;
- Livret militaire.

Les principales décisions du Conseil Municipal

Conseil municipal du 17 décembre 2013

- Les élus accordent une prise en charge de 15 % sur le montant T.T.C. pour les travaux d'amélioration d'éclairage et la consolidation du mur de soutènement de la chapelle de Wohlfahrtshoffen.
- Suite à l'aménagement de la rue des Muguets à Nehwiller, ils décident l'acquisition de deux terrains pour une cession à l'euro symbolique.
- Ils votent l'acquisition d'un terrain rue des Forges à 521,35 €/are.
- Les conseillers demandent le classement en Réserve Naturelle Régionale du Plan d'eau de Reichshoffen et approuvent la création d'une mare en parcelle 15 de la forêt communale pour un montant de 3 000 € H.T.
- Ils acceptent la réfection du caniveau central de la rue du Général Koenig et du parvis de la Castine pour un montant estimé à 30 000 € H.T.

Conseil municipal du 4 février 2014

- Le Conseil approuve la modification des statuts de la C.C.P.N. par l'ajout du bloc de compétences optionnelles « Protection et mise en valeur de l'environnement », de la « Gestion des cours d'eau de la Zinsel du nord, du Falkensteinerbach, du Schwarzbach et de leurs affluents ». Par conséquent les conseillers demandent la dissolution du Syndicat d'Aménagement de la Zinsel du Nord.
- Ils décident d'établir la durée des amortissements des immobilisations pour le réseau de gaz à 10 ans.
- Les élus fixent le prix des ventes de bois appliqué à compter du 1er mars comme suit : 7,00 € H.T. le stère pour la vente de fonds de coupe et 9,35 € H.T. le stère pour la vente sur pied.
- Dans le cadre du projet « Cœur de Ville », ils acquièrent un terrain au lieu-dit « Auf der Lingmatt » pour la somme de 1 683,96 € et un terrain rue des Acacias pour 2 442 €. Ils acceptent également la cession gratuite à la Ville d'un bout de terrain rue des Zouaves.
- Le Conseil adopte l'état prévisionnel des coupes et les travaux d'Entretien et de Renouvellement de la forêt pour l'année 2014.
- Il attribue le marché à bons de commande pour les travaux d'assainissement à l'entreprise G.C.M. de Bouxwiller et celui des travaux de voirie à l'entreprise SOTRAVEST d'Oberbronn.
- Les conseillers approuvent le projet de restauration du mur d'enceinte et de la tour Sud-Est, rue du Château pour un montant de 5 729 € H.T.

Budget 2014

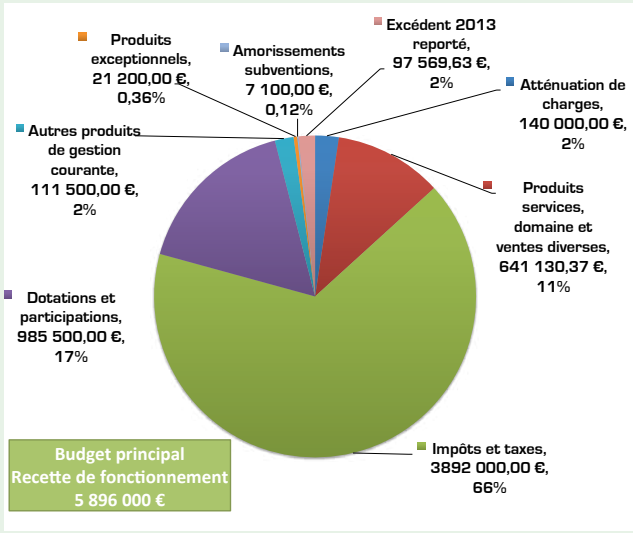

Au conseil du 4 février le débat d'Orientation Budgétaire a porté sur les propositions tant en termes de fonctionnement que d'investissement pour le budget 2014 qui se caractérise par un souhait de maintien de la fiscalité ménages à son taux actuel, des charges de fonctionnement maîtrisées afin de maintenir la capacité d'autofinancement et des investissements ajustés et planifiés de manière à ne pas augmenter l'encours de la dette.

Au conseil du 4 mars approbation des comptes administratifs et de gestion 2013 du budget principal et des services annexes « Assainissement » et « Photovoltaïque ». Après affectation des résultats respectifs, il adopte également les différents budgets primitifs 2014, avec notamment un maintien des taux des impôts locaux (taxe d'habitation et taxes foncières) et une augmentation de 0,10 € de la redevance d'assainissement portée à 1,70 €.

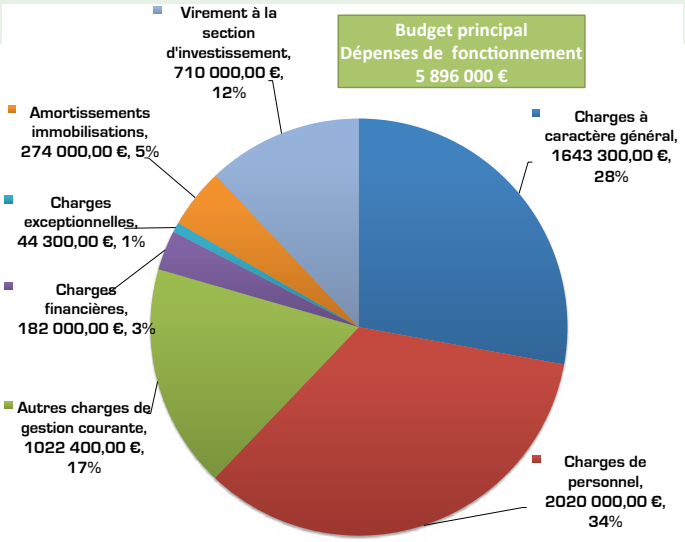

Investissements 2014 :

Acquisitions immobilières	160 000 €
Acquisitions mobilières	160 800 €
Bâtiments sportifs, cultuels, culturels	211 000 €
Aménagements urbains et réseaux	242 200 €

Écoles	48 100 €
Voirie urbaine	447 500 €
Chemins ruraux et forêt	198 900 €
Immeubles de rapport	37 500 €
Assainissement	117 500 €

Les 125 ans des Pompiers de votre ville

Festivités le 31 août 2014

Du corps des Sapeurs

La création du corps des sapeurs pompiers de Reichshoffen, sur l'initiative de M. Charles QUIRIN pharmacien à Reichshoffen, remonte au 7 juillet 1889. Ce jour le corps comptait dans ses rangs un effectif de 34 sapeurs pompiers volontaires.

Au début, ces courageux volontaires travaillaient avec les moyens du bord, dans des conditions élémentaires, c'est-à-dire que leur unique matériel de lutte contre l'incendie, consistait en une voiture à seaux d'eau, ces récipients étant destinés à faire « la chaîne » entre eux, et en cas de besoin avec l'aide de la population, au moment d'un sinistre ; l'eau étant puisée dans les ruisseaux ou dans les fontaines.

En 1894, le corps fut doté d'un engin du type aspirante refoulante, attelé à 2 chevaux, construit par les Ets VOGEL en 1893. Cette pompe était actionnée à la force des bras par 8 sapeurs pompiers qui se relayaient.

C'est en 1926 qu'une échelle mécanique de 14 mètres (2 plans coulissants) construite par Magirus, vint à compléter le matériel du corps.

En 1935 seulement, le corps commença à se réorganiser et à se moderniser, la municipalité ayant décidé l'achat d'une 1re motopompe remorquable.

Vers la fin de l'année 1936, en remplacement de la « Sturmglocke » (tocsin), la première sirène d'alarme fut installée sur le toit du poste d'incendie. Suite à un bombardement aérien le 15 mars 1945, le poste d'incendie fut totalement détruit.

En 1958 la municipalité, pour répondre aux besoins urgents, dota le corps d'un fourgon de première intervention de marque Renault, carrossé par les établissements GUGUMUS.

En raison d'une première fuite sur la citerne du fourgon pompe Gugumus due à la rouille (26 ans d'âge), la ville, sans hésitation, commanda un Fourgon Pompe Tonne Léger (FPTL) qui fut livré à la satisfaction de tout le corps en janvier 1984. En juillet 1988, la ville a fait l'acquisition des premiers 6 appels sélectifs dits « Bip ». Les appels sélectifs rendent les interventions plus rapides et plus discrètes.

Depuis la loi du 3 mai 1996 relative à l'organisation des secours, les corps communaux et intercommunaux de sapeurs-pompiers ont été transférés progressivement au corps départemental. Cette démarche, appelée « départementalisation », a permis de mutualiser les moyens afin d'assurer une homogénéité des secours sur tout le territoire bas-rhinois.

La section de Reichshoffen a intégré le Service Départementale d'Incendie et de Secours (SDIS) et est opérationnellement rattachée à l'Unité Territoriale n°10 dont le centre de secours est à Niederbronn-les-Bains.

Pompiers de REICHSHOFFEN...

Rétrospective en images...

Poste incendie après le bombardement aérien du 15 mars 1945.

40e anniversaire de la libération de Reichshoffen - mars 1985

... au corps départemental

Sapeur-pompier volontaire (SPV)

Parallèlement à son activité professionnelle ou à ses études, le SPV exerce des missions incombant aux services d'incendie et de secours.

Il s'engage pour une période de 5 ans renouvelables. Cette activité lui ouvre droit à une protection sociale en cas d'accident ou de maladies contractées en service et un droit à la disponibilité vis-à-vis de son employeur sous réserve qu'une convention soit signée entre le SDIS 67 et l'employeur.

L'activité de sapeur-pompier volontaire est indemnisée par des vacations horaires dont le taux varie en fonction du grade et de l'activité.

Les conditions

- être âgé de 16 ans au moins et de 55 ans au plus (autorisation écrite du représentant légal pour les mineurs),
- jouir de ses droits civiques,
- répondre aux conditions d'aptitude physique et médicale exigées,
- s'engager à exercer son activité avec obéissance, discrétion, responsabilité et assiduité.

D'autres conditions seront précisées lors de la demande d'engagement (service national, lieu de résidence...).

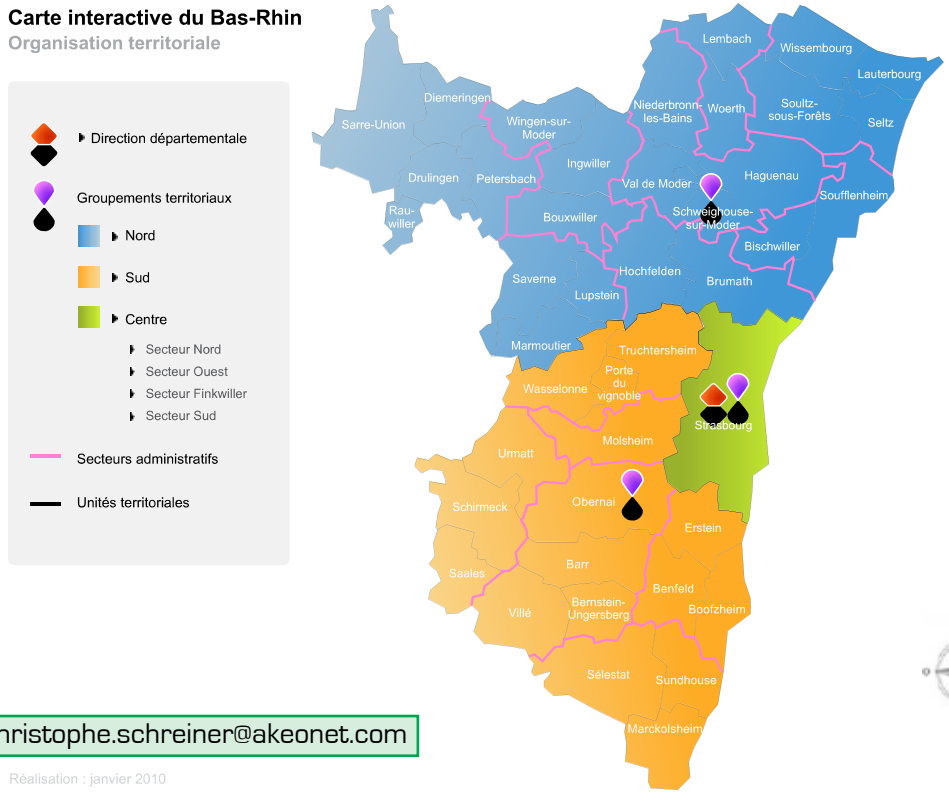

contact : christophe.schreiner@akeonet.com

Réalisation : janvier 2010

« Zone rencontre »

La zone de rencontre est un espace partagé entre tous les usagers, où le piéton est prioritaire et la vitesse limitée à 20km/h.

La symbolique

- **Piétons** circulent librement et sont prioritaires sur tous les usagers.
- **Cyclistes** peuvent circuler au pas dans les deux sens de circulation.
- **Conducteurs** : Roulez doucement !

Attention, le stationnement est strictement interdit en dehors des zones signalées. (Article R110-2 du code de la route)

Le Grenelle Environnement en 2007 en a recommandé une généralisation en France, pour diminuer l'usage et les nuisances de la voiture et renforcer la sécurité des piétons et cyclistes.

Devoir de mémoire : pèlerinage à Tambov

L'association « Pèlerinage Tambov » a recruté des jeunes volontaires pour entretenir des tombes, en Russie juste avant l'arrivée des pèlerins du 21 au 29 août 2014.

Les jeunes bénévoles feront quelques jours d'entretien des sites d'inhumation des « Incorporés de Force » alsaciens mosellans victimes de la 2e Guerre Mondiale avec la participation et l'aide d'étudiants Russes de l'Université de Tambov.

Les pèlerins arriveront à Tambov le 21 août et passeront deux jours avec les jeunes. Ils se recueilleront à Tambov, Kirsanov et Morchansk et participeront aux cérémonies officielles organisées par les Maires. Il reste quelques places, réponse impérative avant fin avril.

Passeport obligatoire. Contacts Marlène DIETRICH au 03.88.09.09.07 ou Charles CRIQUI au 03.69.96.48.92

Rénovation de la ligne ferroviaire Haguenau - Niederbronn

Pour son 150e anniversaire, la ligne SNCF sera rénovée avec fermeture à toute circulation voyageurs du mardi 22 avril au vendredi 27 juin.

Des bus à la place des trains.

Tous les trains voyageurs seront remplacés par des bus dans un horaire allongé pour assurer les correspondances en gare de Haguenau. La SNCF sortira une fiche horaire avec les bus de remplacement. Il est également possible de consulter les sites : www.voyages-sncf.com ou www.vialsace.eu horaires TER, ligne Strasbourg-Haguenau-Niederbronn-Bitche.

Les actuels bus de début et fin de service, ou ceux complétant l'offre « Fer » dans la journée, auront leurs horaires maintenus. Dès le samedi 28 juin, les circulations « Fer » seront rétablies dans leurs précédents horaires.

Un grand chantier aux effets collatéraux.

La longueur du train de travaux engagera les passages à niveau qui seront condamnés à la circulation routière. Une réunion entre la SNCF et la Ville a permis d'éviter un blocage complet pour la desserte des riverains ou des établissements publics et scolaires.

Un chantier qui en appelle un autre

L'État a restreint sa participation à 1 M €, obligeant à un phasage. Dans la 2e phase, les passages à niveau seront automatisés c'est-à-dire qu'ils ne se fermeront que 35 secondes, l'équipement avec pédale de libération rouvrira le PN dès le passage du train.

Lire l'article en entier : http://www.reichshoffen.fr/Renovation-de-la-ligne-ferroviaire.html

Pêche : ouverture et cartes

Coup d'envoi pour les amateurs de pêche, le 8 mars a marqué le jour d'ouverture de la pêche 1re catégorie.

Les cartes de pêche sont disponibles à la boulangerie Trautmann à Reichshoffen, sauf les dimanches et jours fériés, aux prix suivants :

- Adultes : 84 €,
- de 12 à 18 ans : 19 €,
- moins de 12 ans : 5 €.

Décès de l'ancien 1er adjoint au maire Claude DAMM

Vendredi 13 décembre 2013 a eu lieu, en l'église St Nicolas de Haguenau, l'enterrement de Claude Damm.

Beaucoup de Reichshoffenois y assistaient ainsi qu'une délégation de la ville jumelée de Kandel dont le maire Günther Tielebörger, l'adjoint Norbert Rapp, la présidente de l'association transfrontalière Guntrund Vierling et le conseiller municipal Werner Esser.

Dans sa prédication, le curé François Wernert évoqua la vie du défunt né à Reichshoffen, avec son frère jumeau Pierre, le 31 décembre 1928. Il a travaillé au service de la reconstruction à Wissembourg, avec le futur député François Grussenmeyer, puis à la Régie d'Électricité de Reichshoffen.

Son engagement politique débuta avec son entrée au conseil municipal en 1965 et ce jusqu'en 1995. Il a été élu trois fois premier adjoint au maire ; dans ses attributions figurait le jumelage. Comme directeur de la musique municipale il avait initié le contact avec la Bienwaldstadt de Kandel.

C'était un grand mélomane et il maîtrisait plusieurs instruments : le violoncelle et le piano. Il avait également dirigé la chorale Sainte Cécile durant plusieurs années. Le curé Wernert, dont le presbytère voisinait avec la nouvelle résidence de Claude Damm, avait souvent cultivé la fibre musicale avec ce dernier ; c'est pourquoi durant les obsèques il avait repris l'accordéon pour interpréter deux œuvres que le défunt aurait bien appréciées.

Un an plus tard... encore de l'or pour Véro'Mode

Pour la deuxième année consécutive c'est un trophée d'or qui va décorer les étagères de Véronique Wicker, résultat du concours organisé chaque année par la CCI.

C'est même la troisième fois que notre commerçante est décorée par la Chambre de Commerce et d'Industrie de Strasbourg et du Bas-Rhin (CCI) puisqu'elle a déjà obtenu le trophée d'accueil simple en 2012 et le trophée d'accueil d'or en 2013 (v. « Détours... Printemps 2013 »).

En effet, les règles du concours stipulent qu'il n'est possible d'obtenir l'or qu'après deux participations. C'est donc avec un parcours sans faute et les quatre notes maximales que Véronique Wicker entame cette nouvelle année. Elle a d'ailleurs d'ores et déjà envoyé sa participation pour 2015 et comme le dit l'adage : « Jamais deux sans trois ».

Alors, à quand notre prochain commerçant récompensé ?

Rénovation de l'Altkirch en images

Intégralement financé par la Société d'Histoire et d'Archéologie dans le cadre du legs de Lotty, artiste peintre.

État civil

Naissances

Décembre 2013

04 - Lyna CLEMENT
fille de Anthony CLEMENT et de Tamara URBAN

05 - Ruben Raymond Serge BERTHEREAU
fils de Pierre-Albin BERTHEREAU et de Julie LESURE

07 - Léo SCHMITT
fils de Régis SCHMITT et de Déborah DJEBOURI

16 - Ethan DA CRUZ
fils de Bruno DA CRUZ et de Audrey BEYLER

21 - Kenzo Cyriac MULLER
fils de Johanna MACHI

Janvier 2014

01 - Julia Simone Brigitte MARMILLOT
fille de Alexandre MARMILLOT et de Caroline BARBEDETTE

Kenzo Donovan OHL BETRAND
fils de Jessica OHL

04 - Lina et Zina OMARI
filles de El Bachir OMARI et de Linda DIB

06 - Axel Jean-Raymond Daniel MUNSCH
fils de Eric MUNSCH et de Dorine MATHIAS

Emirhan Mevlut ÖZMEN
fils de Bilgin ÖZMEN et de Gülden KURT

12 - Elena Claudine Chantal FISCHER
fille de François FISCHER et de Samantha VIX

13 - Yohann Sophian LAACHI
fils de Djaffar LAACHI et d'Aurore BALMER

21 - Nawfel ZAALOUK
fils de Chafik ZAALOUK et de Siham HAMMOUTI

28 - Hugo Yves Michel MION
fils de Arnaud MION et de Julie GLINEUR

Février 2014

10 - Mehmet-Ali TEKIN
fils de Ömer TEKIN et de Meliha TEKDAMAR

12 - Cassandra Kesha METZGER
fille de Sébastien METZGER et de Vimalah CARPEN

13 - Noémie Bernadette Mélanie LAVAL
fille de Célinda LAVAL

14 - Hayden Cameron STRAUB
fils de Alexandre STRAUB et de Déborah CASSIS

16 - Valentin MONET
fils de Etienne MONET et de Mélanie KETTERING

18 - Lily JUVENELLE
fille de Armand JUVENELLE et de Claire LETTLER

Charline Salomé BECK
fille de Thomas BECK et de Ludivine DREISZKER

23 - Maxence JOTZ
fils de Franck JOTZ et de Nathalie HAMMER

26 - Esma VAR
fille de Abdurrahman VAR et de Aygun VAR

28 - Lola Mariette Jeanne KLEIN
fille de Jean-François KLEIN et de Laïka HEBERLE

Mars 2014

01 - Kenzo Joseph Gérard PABST
fils de Mathieu PABST et de Samantha BRUDERMANN

Mariages

Décembre 2013

07 - Philippe KOENIG et Céline SCHINDELMEYER

14 - Christophe MEHL et Nadège DEJOUX

Janvier 2014

11 - Jacky GASSER et Sylvia HAUSBERGER

Mars 2014

07 - Richard BERKELEY et Olivia CHRISTMANN

Décès

Décembre 2013

04 - Jean-Marie Michel Gérard Pierre REISENAUER

16 - Gérald WOSZCZYNA

19 - Albertine Eugénie FREUND née SCHMITT

23 - Hubert Joseph Antoine HUG

25 - Vincent Fernand MACHI

Janvier 2014

03 - Mathieu RIPP

05 - Marie Anne OTT née SCHNEIDER

07 - Berthe Julienne OBER née WAAG

10 - Monique Marthe ERTZINGER

29 - Sébastien Frédéric MULLER

Février 2014

12 - René Albert GRAEB

Irène Agnès PREINESBERGER née GAUTIER

Mars 2014

02 - Marie-Thérèse Bernadette MULLER née WALTHER

14 - Anne-Marie STRELOW née BATT

15 - Robert Léonard Roger PFUNDSTEIN

16 - Jacques Philippe PFEIFFER

17 - Alfred Joseph LOGEL

18 - Marguerite WALTER

Prolongation durée de validité pour la carte d'identité

A compter du 1er janvier 2014, la durée de validité de la carte nationale d'identité passe de 10 à 15 ans pour les personnes majeures (plus de 18 ans). **Inutile de vous déplacer en mairie** la prolongation de 5 ans de la validité de votre carte est automatique.

ATTENTION : Cette prolongation ne s'applique pas aux cartes nationales d'identité sécurisées pour les personnes mineures. Elles seront valables 10 ans lors de leur délivrance.

La réforme des rythmes scolaires suit son cours

Le Conseil Municipal, conscient des diffilcultés engendrées par l'application de la réforme sur les rythmes scolaires, a prit la motion suivante pendant le Conseil Municipal du 17 décembre. Néanmoins avec les partenaires, la municipalité prépare la rentrée 2014.

Motion

« La réforme des rythmes scolaires répond à une indispensable prise en compte des besoins de l'enfant. Néanmoins, sa mise en oeuvre au plan local génère des difficultés majeures :

- *pour les élèves qui perdent leurs repères et accusent une fatigue certaine,*
- *pour les familles dont l'organisation quotidienne est déstabilisée,*
- *pour les communes qui doivent assurer la charge financière qui leur a été transférée sans augmenter la fiscalité locale en préservant l'accès aux activités,*
- *pour les personnels qui ne disposent pas des moyens nécessaires à la réalisation d'activités périscolaires pertinentes au point de vue éducatif.*

Compte tenu de cette situation, et afin de donner toutes ses chances à cette réforme, le Conseil Municipal demande :

- *que soient mis en place les outils fiables de son évaluation dans les communes qui avaient fait le choix de son expérimentation à la rentrée 2013,*
- *que les compensations financières de l'État correspondant au coût réel d'application de la réforme pour la commune soient instaurées,*
- *que la mise en place de cette réforme ne soit pas imposée à la rentrée 2014,*
- *que la réforme soit revue et corrigée dans la concertation avec une adaptation territoriale. »*

Hors temps scolaire

Les activés extrascolaires sont facultatives. Un sondage du RAI auprès des parents d'élèves a montré qu'environ 65% des parents ont affirmé qu'ils chercheront leurs enfants dès la sortie de l'école à 15h30 ; **seulement** 20% souhaitent bénéficier des activités extrascolaires.

Afin de faciliter la gestion des absences, les partenaires (mairie, RAI,...) ont donné leur accord pour que soient mises en place des activités extrascolaires à l'école deux jours par semaine de 15h30 à 17h. Les parents devront inscrire leurs enfants pour la durée d'un cycle (5 cycles par an). Les activités seront en lien avec les projets d'école et en étroite collaboration avec les enseignants. Elles seront encadrées en maternelle par un animateur diplômé pour 8 enfants et pour 12 en élémentaire.

Rappelons également que les activités extrascolaires n'ont rien à voir avec le périscolaire qui continuera d'accueillir les enfants à l'Espace Cuirassiers jusqu'à 18h, avec trajet (pédibus), devoirs et animations.

Rentrée 2014 - autres informations

Les inscriptions pour la rentrée 2014 auront lieu du 14 au 17 avril.

La subvention pour les crédits scolaires est maintenue à 50 €/élève aux écoles maternelles et élémentaires, ainsi que la prise en charge des déplacements à la piscine dans la limite de 12 voyages par cycle scolaire.

Avril

06 - Tournoi Vét'Badminton vétérans, toute la journée au Gymnase D.
Défilé de carnaval, 13h à 17h place de la castine.

07 - Rencontre au verger des Arboriculteurs, rendez-vous à 17h rue du Marais.

09 - Assemblée Générale de la Société d'Histoire et d'Archéologie dès 19h à l'Espace Cuirassiers.

10 - Connaissance du Monde « La Louisiane » dès 20h à la castine.

12 - Journée de l'Environnement, rendez-vous à 7h30 au Hall des Pêcheurs.
Vente de Pâques organisée par la paroisse protestante à l'église protestante dès 14h.
Concert de l'EMCN « Les Profs en Scène » dès 20h à la castine.

14-19 - Action de Pâques de l'ACAIRN auprès des commerçants participants.

19 - Vente de biscuits géants au profit de Florian STREBLER par l'ACAIRN à partir de 15h à l'Espace Cuirassiers.
Exposition Modèles Réduits de 15h à 18h à l'Espace Cuirassiers.

20-21 - Exposition Modèles Réduits de 10h à 18h à l'Espace Cuirassiers.

26-29 - Messti tout la journée place de la castine.

26 - 13e Course de printemps l'après-midi
Cours de greffage des Arboriculteurs, rendez-vous parking de la mairie à 14h.
Cérémonie de commémoration des déportés, place Jeanne d'Arc à 18h.

29 - Braderie Saint Georges au centre ville toute la journée.

Mai

02-31 - Musée ouvert du mercredi au dimanche de 14h à 18h, avec l'exposition temporaire : « Plaque d'acier ».

03-04 - Concours Recherche Utilitaire au Club Canin dès 6h.

04 - Confirmation à la paroisse protestante à 10h.
Profession de foi à la paroisse catholique à 10h30.

05 - Don du sang à l'Espace Cuirassiers de 16h30 à 20h.
Rencontre des Arboriculteurs au verger à 17h.

08 - Commémoration de la fin de la Seconde Guerre Mondiale à 10h30, place Jeanne d'Arc.

10 - Concert de Printemps à la castine dès 20h30.

16-18 - 1res Rencontres Familiales et Associatives par le RAI à Niederbronn.

17 - Nuit des Musées. Témoignage de 1914-1918, de 19 h à 23 h. Entrée gratuite au musée.
Concert Musique Municipale de Gumbrechtshoffen à la castine dès 20h.

18 - 11e édition des Flâneries et Découvertes autour du Plan d'eau de 10h à 18h.

20 - Assemblée Générale de l'Association Culturelle de R'hoffen à la castine à 18h30.

23 - Fête des Voisins
Assemblée Générale du TARN au Foyer Socio-éducatif à 20h.

24 - Action « Une rose pour chaque maman » de l'ACAIRN, auprès des commerces participants.
Concert Weepers Circus à la castine dès 20h30.

25 - Élections Européennes.
Première Communion à l'église Saint Michel à 10h30.

29 - Fête de la Pêche au Hall des Pêcheurs dès 9h.

Juin

01 - Fête paroissiale protestante à l'Espace Cuirassiers dès 10h.

02 - Rencontre des Arboriculteurs au verger à 17h.

09 - Marché aux puces de l'Association Carnaval de 5h à 19h rue de la Liberté et cour de l'école F. Grussenmeyer

14 - Visite guidée « À la découverte historique de Reichshoffen » départ devant la tour des Suédois, rue de Woerth à 14h.

15 - Balade Gourmande du BCVN de 10h à 18h.
15e tournoi de badminton des Vosges du Nord, au Club House et Gymnase D toute la journée.

18 - Cérémonie commémorative de l'Appel du 18 juin 1940 dès 19h, place Jeanne d'Arc.

21 - Maladies et problèmes des arbres et taille d'été au verger dès 14h.
Fête de la Musique, dès 18h place de la castine.

22 - Waldfescht du Club Vosgien et du Club Vosgien Tout Terrain au Col de la Liese de Niederbronn de 9h à 18h.

24 - Fête de fin de saison Parents-Enfants du Badminton Club au Gymnase D de 18h à 22h.

26 - Assemblée Générale du Badminton Club dès 19h au Gymnase D.

28 - Écussonnage des rosiers au verger de Niederbronn à 14h.
Ouverture de la Piscine Municipale de plein air ouverte de 9h30 à 19h30 tous les jours jusqu'au 31 août.

le canard mandarin mâle du Plan d'eau

Poursuite de la politique en faveur de la Préservation des Vergers

Afin de maintenir la dynamique en faveur de la préservation des vergers sur le territoire de la Communauté de Communes, le Conseil communautaire a décidé, lors de sa séance du 16 décembre dernier, de poursuivre ce programme, comprenant :

- des aides de 50% du coût plafonné à 30€/arbre pour l'achat d'arbres haute tige, plantés en zone non constructible, ou en fond de parcelle constructible, située en limite de zone non constructible
- des aides de 40% pour les arbres demi-tige, attribuées dans les mêmes conditions
- la prise en charge de 50% du coût de la taille des vergers par l'équipe d'insertion de l'association APOIN

Pour bénéficier de ces aides, contacter la Communauté de communes au 03 88 05 86 86.

Verger pédagogique à l'entrée de la ZA du Sandholz

L'aménagement paysager « le Verger du Sandholz », à l'entrée de la Z.A., situé le long de la RD 1062, comprend un parking de 11 places, une aire d'arrêt minute, un point pique-nique et des plantations de haies, quenouilles, et arbres demi-tige et haute tige. Un abri-kiosque, équipé de 2 pergolas, sera mis à disposition de producteurs pour la vente exclusive de leurs produits de saison. Cette réalisation a également permis de déplacer le débouché du chemin longeant la RD 1062, qui sera aménagé en itinéraire cyclable, afin d'améliorer l'accès à ce point de vente.

Tout producteur intéressé peut contacter le siège de la Communauté de communes pour connaître les modalités de mise à disposition et indiquer la période souhaitée en fonction de ses produits (03 88 05 86 86).

Rappel des consignes de tri des déchets ménagers

Une nouvelle répartition des participations au SMICTOM du Nord du Bas-Rhin entre les Communautés de communes membres s'appliquera à compter de l'année prochaine. Elle sera basée sur le tonnage des déchets collectés dans les bacs bruns et pondérée par le taux de refus de tri constaté dans les bacs bleus de collecte sélective.

Il est donc important de rappeler et de respecter les consignes de tri. Le bac brun sert à la collecte de tous les déchets ménagers, qui ne peuvent ni être compostés, ni recyclés. Le bac bleu sert à la collecte des cartons et papiers, des briques alimentaires, des flaconnages plastiques, des boites de conserve, des bouteilles plastiques, des cannettes alu et acier, des aérosols et des barquettes alu. **En aucun cas, il ne peut recevoir** certains plastiques non recyclables (sachets, polystirène, barquettes, films, pots de yaourts), ni le verre.

Rénov'Habitat 67

Le projet Rénov'Habitat vise à soutenir les travaux de réhabilitation et de remise en état des logements anciens, grâce à des aides financières et à une assistance technique proposée aux propriétaires.

Permanences à la Communauté de Communes du Pays de Niederbronn-les-Bains tous les 2es et 4es jeudis du mois de 17h à 18h, 5 place du Bureau Central à Niederbronn.

Pas de permanences du 22 mai au 5 juin 2014 inclus, du 19 juillet au 17 août 2014 inclus et du 20 décembre 2014 au 4 janvier 2015 inclus.

Si vous ne pouvez pas vous rendre à une de ces permanences, n'hésitez pas à contacter :

- Urba Concept : urba-concept@wanadoo.fr - 03.88.68.37.00 ou
- Conseil Général du Bas-Rhin : logement@cg67.fr - 03.69.20.75.52.

Ou visiter sur le site : www.renov-habitat-haguenau.net